



PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR REGIONAL

MERCREDI 30 MAI 2018

PRESENTS :	Mrs BAILLY Jean Pierre – BALAT Gaël- COCAUD Armel – COLENO David – CONCILLE Christophe- CORVAISIER Jocelin – DELAUNAY Lucien – DUPONT Jean Michel – DURET Bernard- FIEVET Benoît – GUYON Christophe – LAIRET Alain- LEROUX Maxime – MICHON Bernard- MORINIERE Fabien –SALMON Julien – SERRAND Thomas – SOLON Gérard – SORIN Nicolas- TESSIER Michel. Mmes FAUCHARD Agnès- LEVALLOIS Aline – PASCO Sandrine – TRIBOTE-PAUGAM Françoise
EXCUSES :	Mrs DENIS Luc – FOURNIER Bernard – OLIVIER Yannick Mme DESCLOSAYES Françoise
ABSENTS :	Mr BOUCHE Arthur
INVITES :	Mrs BRICARD Samuel – PHILIPPE Jacques – NICOLAS Philippe – LIGONNIERE Antoine – MOULLEC Thierry – BALLIELO Pierre Laurent Mme GRATTON Pauline
INVITES EXCUSES :	Mrs MECKES Charles – SIMONNET Damien – ALLARDI Christophe – SUPIOT Yannick Mme GRATTON Pauline

Ouverture par le Président

Le Président ouvre la séance en informant du décès de Yvan MAININI, ancien Président de la F.F.B.B. et ancien Président de la F.I.B.A. Au nom du Comité Directeur, il présente ses sincères condoléances à sa famille.

Jean Michel DUPONT a été sollicité par la F.F.B.B. pour l'organisation « en dépannage » d'un tournoi U16 M de l'équipe de France du 19 au 23 juillet.

L'ensemble des délégations seront hébergées à LA POMMERAYE.

Il y aura :

- 2 matchs le vendredi soir
- 2 matchs le samedi après midi
- 2 matchs le dimanche après midi

Les matchs auront lieu à la salle de Montjean-sur-Loire.

Les élus qui peuvent être présents peuvent en informer le président.

Le Président rappelle que le 1^{er} Open Central 3X3 aura lieu à SAINT NAZAIRE, le Samedi 30 Juin sur le parking du magasin Décathlon. Ce tournoi est qualificatif à l'Open de France qui aura lieu fin juillet à TOULOUSE.

Pour l'occasion, la C.R.O. organisera un stage pour 16 arbitres du vendredi au samedi.

Pour conclure, le Président rappelle le soutien de la Ligue à l'équipe du MANS SARTHE BASKET qui participe actuellement aux Play Off de JEEP ELITE.

Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 13 Avril 2018

Les remarques formulées par Julien SALMON ont été prises en compte.

Le Procès-Verbal n'ayant fait l'objet d'aucune autre remarque, il est adopté.

Approbation des règlements sportifs et des règlements sportifs particuliers 2018/2019

Maxime LEROUX récapitule les modifications proposées. Dans la mesure où les informations ont été transmises en amont du Comité Directeur, elles ne sont pas détaillées au cours de la séance.

Règlements sportifs :

- Article 17 : modification des horaires de matchs en séniors (13h15 au lieu de 13h30 / 16h15 au lieu de 16h00 / 17h45 au lieu de 17h30)
- Article 22 : ajout d'un plafond à 300 euros
- Article 39 : mise à jour avec la réglementation fédérale

Règlement de la Coupe Territoriale Qualificative au Trophée Coupe de France :

- Modification des horaires de matchs (16h15 au lieu de 16h00)

Règlement de la Coupe des Pays de la Loire :

- Modification des horaires de matchs (16h15 au lieu de 16h00)

Règlements Particuliers Jeunes :

- Ajout d'un horaire le Dimanche à 11H00 avec accord du club adverse
- Ajout de l'article suivant : Dans le cas d'une inter-équipe de CTC, les droits sportifs définis ci-dessus dans l'attribution des places du Niveau A sont détenus par le club porteur de l'inter-équipe. La saison suivante les clubs membres de la CTC peuvent transférer ce droit sportif à un autre club membre de la CTC. En cas de fin ou de modification de la convention de CTC, c'est le Bureau Régional qui décidera du transfert ou de la modification de l'attribution du droit sportif détenu par un club de la CTC.

Règlement Particulier « Grand Ouest » :

- Suppression de la notion de « géographie » dans la constitution des poules
- Modification du délai de dérogation
- Ajout de :
 - Article sur les réclamations
 - Pénalité financière de 400 euros sur les forfaits en ½ finale ou finale et remboursement des frais d'organisation

Maxime LEROUX souhaite proposer une modification du système des finales de RM3. En effet, la triangulaire actuelle n'a aucun intérêt sportif. De plus, au vu des calendriers qui coïncident avec les départements, certains jouent en coupe départementale le même week end. Aujourd'hui, il leur est impossible de faire 3 matchs dans le week end. Il est donc proposé la modification suivante :

Pour déterminer le champion de RM3, une ½ finale est organisée entre le 2ème et le 3ème du classement inter poules. Cette demi-finale se jouera sur le terrain du 2ème du classement inter poule. Le gagnant de cette demi-finale rencontrera le 1er du classement inter poule lors de la Finale RM3. Le vainqueur de cette finale sera déclaré « Champion de RM3 ».

Lors de la ½ finale et finale de RM3 : les arbitres seront réglés par la Ligue Régionale. La Ligue Régionale refacturera à part égale aux clubs en présence.

Julien SALMON se demande si un titre est nécessaire.

Jean Pierre BAILLY pense pour sa part que c'est nécessaire et que le retour des clubs est bon.

La Commission Sportive pense qu'il faudra revoir le championnat seniors masculins d'ici la fin du mandat.

Jean Pierre BAILLY expose les premières idées. Il est proposé que les modifications soient adoptées en novembre.

Chaque élu du Comité Directeur est invité à soumettre ses idées à Jean Pierre BAILLY avant l'été.

Lucien DELAUNAY indique que dans le Comité de Maine et Loire, des poules de 6 vont être constituées. Il pense que c'est une façon de booster et d'équilibrer le championnat.

Jocelin CORVAISIER émet des doutes sur l'utilisation du classement inter-poules, car la compréhension de celui-ci est compliquée et qu'il n'est pas accessible au cours de la saison.

Philippe NICOLAS estime que ce classement portera toujours à contestation, il doit rester un outil d'ajustement à la marge.

Samuel BRICARD rappelle la problématique des équipes qui évoluent en national et régional et qui participent aux coupes départementales.

Maxime LEROUX répond que pour certains départements, il serait compliqué de faire autrement.

Julien SALMON propose de maintenir la triangulaire en réduisant le temps de jeu. Cette proposition n'est pas retenue.

L'ensemble des modifications sont approuvées à l'unanimité.

Approbation du statut de l'entraîneur 2018/2019

Mise à part le nom qui devient « Statut du Technicien », aucune modification est à signaler.

Le statut de l'entraîneur 2018/2019 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du bilan financier 2017/2018

Aline Levallois fait état du résultat financier qui sera légèrement déficitaire cette saison. L'activité engendrée par l'IRFBB provoque des dépenses de fonctionnement plus importantes. Un nouveau CTS a été mis à disposition de la ligue à compter du 1^{er} septembre 2017.

Les charges de personnel sont en augmentation avec notamment le tuilage de 2 CTO pendant 2 mois l'été dernier et les salaires de Pauline Gratton en contrat professionnel depuis le 1^{er} septembre 2017.

Le montant total des charges est de : 2 573 825 euros

Le montant total des produits est de : 2 565 354 euros

L'exercice 2017/2018 laisse ressortir une insuffisance de 8571 euros

Néanmoins la situation financière de la Ligue est saine et n'aspire aucune inquiétude. Le bilan fait état d'une trésorerie à hauteur de 638 706 €.

Au niveau du Bilan, il y a peu de différence par rapport à la saison dernière.

Fabien MORINIERE demande à quoi correspond le bloc « intérimaire ». Aline LEVALLOIS indique qu'il s'agit de la facturation du CREPS et des intervenants extérieurs sur les formations (stages, automnales, BPJEPS).

L'exercice 2017/2018 laisse ressortir une insuffisance de 8571 euros

Au niveau du Bilan, il y a peu de différence par rapport à la saison dernière.

Jacques PHILIPPE souhaite connaître le nombre de jours de besoin en fond de roulement. La Trésorière indique que par rapport à la trésorerie de la ligue la durée de couverture en charges courantes est de 6 mois.

Il y a également 12 000 € de dépenses non prévues pour le TIC U13 de Janvier.

Le bilan financier 2017/2018 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel 2018/2019

Le budget prévisionnel a été déterminé en tenant compte d'un mois supplémentaire car la clôture de l'exercice se terminera le 31 mai 2019. Les aides fédérales suite au Fond d'Aide à la Réforme Territoriale sont également incluses tout comme l'aide du CNDS pour le contrat d'embauche lié au poste de Directrice ainsi que le mécénat et le partenariat de la banque CIC.

Le budget prévisionnel est de 2 697 840€ en charges et en produits.

Le budget prévisionnel 2018/2019 est approuvé à l'unanimité.

En conclusion le Président indique le souhait de modifier la date de l'exercice comptable pour mieux correspondre à la saison sportive. L'audit comptable du début de saison préconisait ceci également.

Christelle CHRETIEN est désormais assistée de Sandrine BRUNETEAU pour la saisie comptable.

Calendrier Ligue (Sportif et administratif)

Calendrier Sportif

Jean Pierre BAILLY présente le projet de calendrier sportif.

Les différences notables par rapport à la saison dernière sont les suivantes :

- Démarrage des championnats jeunes le dernier week end de septembre pour que les Comités qui le souhaitent réalisent des plateaux de qualification le 1 & 2 septembre.
- Les week ends « Automnales » et « TOP 8 » sont gelés.

Fabien MORINIERE demande si les dates des manifestations de sa commission peuvent être intégrés au calendrier sportif.

Jean Pierre BAILLY les intégrera dès réception des dates.

Calendrier Administratif

Le calendrier administratif proposé est modifié :

- Les Comités Directeurs ayant lieu le mercredi seront à 20H00
- Le Comité Directeur du 12 juin est décalé au Lundi 17 Juin 2019 à 20H00

Validation commission électorale

Cette commission sera chargée de valider les candidatures à l'élection des délégués fédéraux et à l'élection complémentaire au comité directeur.

Maxime LEROUX propose au Comité Directeur la commission suivante :

Président : Jean Pierre BAILLY

Membres : Sylvie RATOUIT et Véronique IGIELSKI

La Composition de cette commission est approuvée à l'unanimité.

Projet Immobilier

Le Président présente l'état actuel du projet :

- La Mairie de St Herblain a été rencontrée à 2 reprises
- La Mairie de la Chapelle sur Erdre a été rencontrée le 16 mai

Besoins : Hall de Basket et une grande salle pour la formation et les réunions.

Etat des projets :

1 : Hall de basket à côté de la ligue plus agrandissement sur le site

2 : Hall de basket plus salle de réunion à côté de la ligue, sans travaux sur le site

3 : Hall de basket hors commune et travaux salle de réunion sur le site

4 : Hall de basket hors commune avec salle de réunion (IRFBB)

5 : Déplacement du projet avec le site actuel

Un agent immobilier est venu estimer le siège actuel de la Ligue ce jour, nous attendons son retour.

La Mairie de Saint Herblain pourrait nous donner une parcelle de terrain estimée à 400 000 euros.

Le Directeur Régional Jeunesse & Sports a évoqué avec le Président un éventuel pôle « Basket » à la Trocardière.

A La Chapelle sur Erdre, 2 projets pourraient être imaginés :

- Site de Mazaire
- Site du futur Creps

Les négociations avec la Mairie de St Herblain vont continuer. A ce jour, aucune subvention de fonctionnement n'est prévue de la collectivité.

Agnès FAUCHARD s'interroge sur l'absence de petites salles de travail.

Jean Michel DUPONT indique que dans le projet une pièce « bureau » est prévue.

Le Président indique qu'il faut continuer à travailler sur le projet la saison prochaine.

Tour des Commissions

Commission Sportive – Jean Pierre BAILLY

Il est proposé sur les championnats jeunes :

Place acquise en niveau A mais non prise => niveau B / si pas d'équipe => restituée au CD d'origine

La proposition est adoptée

Organisation Open Féminin : une seule candidature a été reçue par la Commission. Il s'agit de celle du RC DONGES (44).

L'organisation est attribuée à ce club.

Commission Technique – Benoît FIEVET / Thierry MOULLEC

Dans le cadre du Plan Sportif Régional Elite, une réunion des entraîneurs de U13 a été organisée le 26 Mai à MONTAIGU en marge des finales jeunes.

75 % des entraîneurs étaient présents et quelques dirigeants également.

Un des thèmes de cette réunion était la mise en place d'une charte d'engagement sur le championnat U13.

Thierry MOULLEC s'est inspiré d'autres ligues pour réaliser celle-ci.

Elle comporte des points sur l'Ethique et la déontologie ainsi que des aspects techniques.

Le but de cette charte n'est surtout pas de sanctionner.

Nicolas SORIN trouve le document intéressant et que celui-ci résume bien l'esprit du championnat. Cependant il regrette le fait qu'une école d'arbitrage obligatoire ne soit pas intégrée ?

Thierry MOULLEC ne souhaite pas d'obligation. Le fait d'instaurer des obligations va à l'inverse de l'objectif qui est de sensibiliser les clubs à s'intéresser au repérage et à la formation d'arbitres tout en continuant, car c'est la priorité du PSRE, de regrouper les meilleurs jeunes au sein de ce championnat. Le souhait est d'arriver à une école d'arbitrage progressivement dans chaque club U13 Région. Nous sommes au début d'un processus, n'allons pas trop vite.

Les C. D. O. prendront le relais et pourront aller vers les clubs pour les aider à mettre en place cette école d'arbitrage.

Un échange s'instaure sur la nécessité d'obliger les clubs disputant le championnat U13 à disposer d'une école d'arbitrage.

La charte présentée est adoptée avec 23 voix POUR et une abstention.

Commission Médicale – Christophe GUYON

Retour sur la réunion de la Commission Médicale du 28/05/2018.

- Accueil du Dr LEBOT qui représente la Fédération, médecin de L'UFAB.
- Tour des Pôles : problème d'un jeune qui pour cause médicale ne pourra peut-être pas s'entraîner l'année prochaine. La famille et le jeune vont rencontrer le chirurgien qui leur expliquera l'importance de la lésion et ils prendront leur décision pour savoir s'il poursuit le pôle l'année prochaine et nous suivrons leur décision.
- Accidents sportifs stables chez les garçons et les filles.
- Les bilans IRMS seront faits le 13/06/2018 pour les filles et le 20/06/18 pour les garçons.
- Poursuite de la même organisation pour les Pôles avec les mêmes intervenants.
- Réflexion sur le futur :
 - o Pôle Masculin : poursuite à Victor Hugo et logement au nouveau CREPS EN 2020 ?
 - o Pôle Féminin : logement au CREPS et poursuite scolarité à la Colinière : 9 mm de transport en tramway entre le CREPS et la Colinière.

Retour sur les Journées Médicales.

3 médecins étaient présents aux journées médicales de Clermont Ferrand : Dr DUPRE Maryse, Dr PARUIT Marie Carole et Dr LEBOT Bernard.

Il est fait état d'une bonne organisation et des interventions de qualité qui étaient intéressantes.

Réunion des Médecins de Ligue

A – Rôle des Médecins Agréés : Surclassement – dossier d'arbitre

- Médecin agréé : surclassement et dossier d'arbitre.
 - Le Médecin Fédéral Départemental gère les surclassements exceptionnels du département, les dossiers d'arbitre département et club et les surclassements régionaux
 - Le Médecin Fédéral Régional : gère les surclassements exceptionnels, les surclassements régionaux, les dossiers d'arbitre régional et championnat de France, assiste au Comité Directeur de la Ligue et aux réunions fédérales.
- Tous ces médecins doivent respecter le secret médical.

B – Recrutement de Médecins Agréés

- On note l'importance du travail fait par le Dr LEBOT pour recruter avec difficultés de nouveaux Médecins Agréés
- Meilleure répartition des Médecins Agréés sur les différents départements
- Passage de 34 Médecins Agréés à 56 Médecins Agréés
- Parfois les médecins agréés recrutés sont assez âgés

- **Nécessité que les clubs s'invertissent dans le recrutement des médecins qui s'occupent du suivi des équipes : demande d'agrément à faire.**

C – Dossier arbitre

- Passage par un MA sauf arbitre club de – 35 ans.
- Réflexion sur l'intérêt d'un ECG tous les ans après 35 ans

On note déjà des difficultés sur la prise des rendez-vous chez les médecins agréés qui sont surchargés de travail et bon nombre d'arbitre ont téléphoné pour prévenir qu'ils n'auraient pas leur dossier à jour à la date prévue.

D – Surclassement

On s'interroge sur l'intérêt de l'avis motivé de l'entraîneur.

Commission des Officiels – Samuel BRICARD

Les formations sont terminées depuis le week end dernier sauf pour le stage 3x3 de St Nazaire où 16 stagiaires sont convoqués du vendredi au samedi.

La dernière plénière C.R.O. / C.D.O. a eu lieu le 18 mai.

Le classement des arbitres a été effectué et sera validé par la commission prochainement.

La Commission est désormais concentrée sur la programmation de la saison 2018/2019

Commission Jeunes & Nouvelles Pratiques – Fabien MORINIERE

Bilan du rassemblement des écoles de mini-basket : Bonne participation des Ecoles inscrites (13 clubs labellisés sur 24) correspondant à 31 équipes et 170 enfants. La Commission réfléchit à faire une convention sur 2 ans pour les clubs organisateurs. Il est rappelé que la ligue a offert 5 ballons aux clubs présents. Ils ont tous apprécié cette reconnaissance.

La commission va se réunir avant l'Assemblée Générale pour déterminer les dates des prochains évènements de la commission afin de les inclure dans le calendrier sportif.

Le forum National du mini basket se déroulera à Strasbourg, du 24 au 26 août. Fabien MORINIERE participera à ce forum.

Bernard MICHON indique que le dossier « lourd » de la régionalisation a été mené par sa commission.

Une réunion de tous les présidents de commissions départementales a eu lieu le 24 avril à la Ligue et tous les départements étaient représentés. 4 Comités avaient fait leurs remarques. 1 Comité n'avait pas répondu mais a pu faire ses remarques en début de réunion.

Bernard MICHON a adressé un courrier aux commissions départementales pour savoir si les présidents actuels souhaitaient être vice-président de la nouvelle commission, si les membres actuels souhaitaient poursuivre leur engagement et si les chargés d'instructions souhaitaient poursuivre également.

Bernard MICHON souhaite réunir d'ici la fin juin l'ensemble des futurs vice-présidents et début septembre, réunir les chargés d'instruction.

Jean Michel DUPONT rappelle que le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier et les présidents de commission de la Ligue ne pourront être membres de la Commission de Discipline.

Jacques PHILIPPE remercie Bernard MICHON pour le travail effectué sur ce dossier difficile à mener.

Philippe NICOLAS espère que ce changement n'engendrera pas de difficultés au niveau administratif.

Questions diverses

Le Président rappelle que les Automnales se dérouleront les 26 & 27 Octobre à ANGERS et que le stage JIG-MIG se déroulera fin août à LA POMMERAYE.

Les panneaux « Patrimoine » sont arrivés à la Ligue et seront installés prochainement.

La séance est close à 22h00.

Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT

Le Secrétaire Général Adjoint,
Maxime LEROUX



De sont 2 adresses dans votre région
2, rue de l'Évêché à Nantes
12, rue de la Batterie au Mans



www.peaksports.fr

